

Suite à l'incendie qui s'est déclenché dans les locaux du commissariat de Lyon 1/4 ce matin, UN1TÉ 69 s'est rendu sur place afin de s'assurer des mesures prises par la hiérarchie pour l'accompagnement des collègues ainsi que la mise en sécurité du bâtiment.



Au vu des circonstances, mention a été faite au registre SST pour relever l'absence de détecteur de fumée, et s'interroger sur les réalisations régulières des exercices incendie.

Ces questions seront également soulevées au prochain CSA spécialisé.

UN1TÉ 69 félicite les collègues présents, qui par leur réactivité et sang-froid ont permis d'éviter une issue plus tragique.

Nous apportons tout notre soutien aux collègues touchés, et tout particulièrement à notre collègue hospitalisée.